

COMMUNE DE GRUSSENHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRUSSENHEIM DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 26 MARS 2019

Sous la présidence de M. KLIPFEL Martin, Maire

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20 heures

Membres présents :

Mmes DECK Nathalie, JEHL Nathalie, SIMLER Agnès (a reçu procuration de GRUNENBERGER Laetitia) et WEIXLER Colette MM CHASTE Bruno GROLLEMUND René, HABERKORN Christophe, JAEGLER Patrice, OBERT Jean-Paul, SCHÖNSTEIN Laurent, SIMLER Etienne, SUTTER Thomas

Membre absent excusé et non représenté : ./.

Membre absent non excusé : ./.

Membre ayant donné procuration : Mme GRUNENBERGER Laetitia (a donné procuration à SIMLER Agnès)

Secrétaire de séance : Mme JEHL Nathalie

Ordre du jour

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance précédente
3. Compte-rendu de réunions
4. Vote des taxes
5. Affectation des résultats 2018
6. Budgets primitifs 2019 (commune et lotissement)
7. Travaux d'accessibilité et de rénovation de la mairie et de l'école
8. Urbanisme (permis de construire, déclarations préalable, certificats d'urbanisme, droit de préemption urbain)
9. Cotisation Caisse d'Assurance Accidents Agricoles
10. Divers

Avant de débiter la séance, Mr le Maire remercie toutes les personnes qui ont prêté mains fortes pour le déménagement de la mairie.

1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Jehl Nathalie est désignée en qualité de secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE SEANCE

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé par l'ensemble des membres présents.

3. COMPTE-RENDU DE REUNIONS

Monsieur le Maire rend compte des informations ci-dessous :

- 21 février : débat citoyen organisé par les gilets jaunes du rond-point de Horbourg-Wihr
- 27 février: assemblée générale de la chorale Ste Cécile
- 27 février : réunion du conseil de communauté de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim
- 5 mars : assemblée générale du comité de gestion
- 9 mars : taille des arbres fruitiers par l'association Obstgarde
- 13 mars : réunion du syndicat Pôle Ried Brun
- 14 mars : réunion du conseil d'Ecole à Elsenheim. La fête de fin d'année se déroulera le 7 juin prochain à Grussenheim. Les horaires à la rentrée 2019/2020 demeurent inchangés.
- 15 mars : réunion publique dans le cadre de la journée citoyenne fixée au 15 juin 2019
- 16 mars : inauguration des locaux du RAI (Réseau d'Animations Intercommunales) à Sundhouse
- 18 mars : ouverture des plis des travaux de mise en accessibilité et de rénovation et de la mairie et de l'école
- 20 mars : réunion du comité syndical du SMICTOM
- 21 mars : rendez-vous avec Mr Stoehr du Crédit Mutuel des 9 Ecus
- 25 mars : réunion du comité syndical du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin
- 25 mars : assemblée générale de l'amicale des donateurs de sang

Les travaux de gravillonnage de la grand'rue seront repris.

Le remblai important sur la propriété de Mr Huck sera retiré par l'entreprise EUROVIA au courant du mois d'avril.

Mme Agnès Simler a participé au colloque de la Ronde des fêtes le 25 mars 2019.

4. VOTE DES TAXES

L'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2019 est présenté aux conseillers municipaux.

Mr le Maire propose de ne pas augmenter les taxes.

Après discussion, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de reconduire les taux de l'année 2018 pour l'année 2019 :

- taxe d'habitation : **10,29 %**
- taxe foncière sur les propriétés bâties : **8,30 %**
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : **36,36 %**
- cotisation foncière des entreprises : **14,56 %**

Le produit fiscal attendu s'élève à 184 750 €. Le prélèvement au profit du GIR s'élève à 9 371 €.

5. AFFECTATION DES RESULTATS 2018

COMMUNE

Conformément à l'instruction budgétaire M 14, le conseil municipal doit statuer sur les résultats et procéder à leur affectation. Le conseil municipal DECIDE, à l'unanimité, d'affecter les résultats suivants

Excédent d'investissement :	- 168 870,11 €
Excédent de fonctionnement :	+ 219 716,08 €

de la manière suivante :

- l'excédent d'investissement de - 168 870,11 € au compte 001 solde d'exécution positif reporté
- l'excédent de fonctionnement de + 219 716,08 € comme suit :
 - 168 870,11 € au compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé
 - 50 845,57 € au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté.

LOTISSEMENT DU MOULIN

Conformément à l'instruction budgétaire M 14, le conseil municipal doit statuer sur les résultats et procéder à leur affectation. Le conseil municipal DECIDE, à l'unanimité, d'affecter les résultats suivants :

Excédent d'investissement :	- 79 875,62 €
Excédent de fonctionnement :	+ 159 935,56 €

de la manière suivante :

- le déficit d'investissement de - 79 875,62€ au compte 001 solde d'exécution négatif reporté

- l'excédent de fonctionnement de + 159 935,56 € au compte 002
Excédent de fonctionnement reporté.

6. BUDGET PRIMITIF 2019

COMMUNE

Après avoir examiné les propositions arrêtées par la Commission des Finances, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le budget primitif de la commune pour l'exercice 2019 comme suit :

Recettes et dépenses de fonctionnement équilibrées à :	673 418,97 €
Recettes et dépenses de d'investissement équilibrées à :	1 369 070,11 €

LOTISSEMENT

Après avoir examiné les propositions arrêtées par la Commission des Finances, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le budget primitif de la commune pour l'exercice 2019 comme suit :

Dépenses de fonctionnement à :	210 740,62 €
Recettes et dépenses d'investissement équilibrées à :	80 375,62 €

7. TRAVAUX D'ACCESSIBILITE ET DE RENOVATION DE LA MAIRIE ET DE L'ECOLE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du calendrier prévisionnel des travaux. La préparation des travaux de désamiantage de la mairie débutera ce mercredi 27 mars. Les travaux de démolition du préau seront réalisés durant les vacances de printemps, soit à compter du 8 avril 2019. Durant ces travaux la circulation dans la rue de l'école sera interdite sur la portion entre l'entrée de ladite rue par la grand 'rue et l'école maternelle.

8. URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

Le permis de construire déposé par Mr Guth Patrick pour la maison d'habitation a été transmis à l'ATIP, service instructeur, pour instruction.

PERMIS DE DEMOLIR

Un avis favorable est émis au permis de démolir de la propriété sise 6 rue des abeilles.

DECLARATIONS PREALABLES

Une suite favorable est émise aux déclarations préalables ci-après :

- Haller Kévin pour la mise en place d'une clôture
- Orange SPIE pour l'installation d'un relais de radiotéléphonie
- Boehrer Christophe pour l'agrandissement d'un portail existant
- Meyer Brice pour la mise en place d'un grillage

CERTIFICAT D'URBANISME

Aucune observation n'est émise au certificat d'urbanisme déposé par :

- Maître Hubert Preisemann pour le terrain sis section 33 parcelle 75/18 d'une surface de 13 ares 62.
- Maître Hubert Preisemann pour la propriété sise section 03 parcelle 297, d'une superficie de 6 ares 64
- Maître Aurélie Herth pour la parcelle sise section 03 n°365 d'une surface de 9 ares 99

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Il est décidé de ne pas faire usage du droit de préemption de la commune dans le cadre de la vente des parcelles ci-après :

- section 3 n° 297 d'une surface de 6 ares 64
- section 1 parcelle 212/75 d'une superficie de 7 ares 28
- section 3 parcelle n0 365/98 d'une surface de 9 ares 99

9. COTISATIONS CAISSE D'ASSURANCES ACCIDENTS AGRICOLES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la cotisation due à la caisse d'assurance accidents agricoles s'élève à 14 453 € au titre de l'année 2019.

Il propose au conseil municipal que la commune prenne à sa charge ce montant à hauteur du produit des baux de chasse (10 000 €). Le solde (4 453 €) étant à assigner en recouvrement avec les contributions foncières.

Le conseil municipal émet un avis favorable à cette proposition.

10. DIVERS

- **Travaux route de Colmar**: Des travaux de renforcement du réseau électrique sont en cours dans la rue de des champs (mise en place d'un nouveau transformateur).
- **Pose de Stolpersteine** : La société d'histoire de la Hardt et du Ried propose la pose de Stolpersteine, pavés de mémoire pour les victimes du nazisme à travers l'Europe. Ces pavés seront posés sur l'espace public. Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la pose des Stolpersteine.

- **Plaque** : L'Association des Amis d'Annette de Rathsamhausen, propose la mise en place d'une plaque au cimetière israélite en mémoire d'Andrée Salomon, née à Grussenheim, grande figure de la résistance. Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à cette proposition.
- **Commémoration des 75 ans de l'épopée Leclerc** : Les 16 et 17 octobre prochains, un colloque historique sera organisé à l'auditorium de la Région Grand Est. Une conférence inaugurale est prévue. Le chef de cabinet du Général commandant la 2^e brigade blindée souhaite proposée une conférence sur les combats de Grussenheim. Contact sera pris avec Jean-Philippe Strauel pour l'organisation de cette conférence.
- **Dégâts de chasse** : Mr le Maire informe qu'un recours a été déposé par rapport à des dégâts causés par du gibier autres que sangliers.
- **Nom de l'école** : Mr Sutter Thomas propose qu'un nom soit donné à l'école à l'issue des travaux. Les enseignants et les élèves seront associés au choix du nom.
- **Sortie du terrain de football/rue d'Alsace** : Le manque de visibilité de la sortie au niveau du terrain de football est évoqué. Une des solutions pourrait être une obligation de tourner vers la droite. Ce point sera revu.
- **Engins agricoles** : Il est rappelé que les engins agricoles ne devraient pas souiller les rues du village. Les roues et matériels doivent être libérés du surplus de terre avant de quitter les champs.
- **Prochaines réunions** : Les prochaines réunions du conseil municipal sont fixées au mardi 16 avril et mardi 14 mai 2019 à 20 heures.

La séance est levée à 22 heures 20.

Le Maire, Martin KLIPFEL